

Compte Financier Unique 2025 Note de présentation brève et synthétique

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire qui fusionne le Compte Administratif (établi par l'ordonnateur) et le Compte de Gestion (établi par le comptable public).

La mise en place du Compte Financier Unique vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable sans remettre en cause leurs prérogatives respectives ;
- améliorer la qualité des comptes.

Jusqu'alors en phase d'expérimentation, le CFU deviendra obligatoire pour toutes les communes à compter du 1^{er} janvier 2026.

La ville a souhaité anticiper cette obligation et ainsi établir le CFU en 2025, le conseil municipal est donc amené à délibérer, pour la première fois, sur ce nouveau document qui remplace le Compte Administratif et le Compte de Gestion du Budget Principal Ville.

I. Résultats 2025 :

	2024	2025	Évolution
Recettes de Fonctionnement	30 586 592,28	30 647 480,60	0,20%
Dépenses de Fonctionnement	29 305 534,51	29 120 911,13	-0,63%
Recettes d'Investissement	4 375 463,77	5 676 893,65	29,74%
Dépenses d'Investissement	5 853 953,61	6 794 014,37	16,06%

Le résultat de l'exercice 2025

- Fonctionnement : 1 526 569,47 €
- Investissement : - 1 117 120,72 €

Le résultat de clôture (avec reprise des excédents reportés)

- Fonctionnement :
 Résultat reporté CA 2024 : 2 122 988,21 €
 Résultat CFU 2025 : 1 526 569,47 €
TOTAL : 3 649 557,68 €

- Investissement :
 Résultat reporté CA 2024 : -539 841,65 €
 Résultat CFU 2025 : - 1 117 120,72 €
 Solde Restes à réaliser 2025 : 541 560,61 €
TOTAL : - 1 115 401,76 €
- TOTAL CUMULÉ (F+I) : 2 534 155,92 €

Pour mémoire, résultat cumulé 2024 : 2 122 988,21 €

II. Les dépenses de fonctionnement :

Chapitre	2024	2025	Évolution
011 - Charges à caractère général	6 942 706,84	7 455 705,68	7.39%
012 - Dépenses de personnel	18 039 695,85	17 877 496,35	-0.90%
014 - Atténuations de produits	115 537,00	103 182,00	-10.69%
65 - Autres charges de gestion courante	2 122 419,31	1 953 712,45	-7.95%
Total des dépenses de gestion de services	27 220 359,00	27 390 096,48	0.62%
66 - Charges financières	301 103,56	284 713,06	-5,44%
67 - Charges spécifiques	34 690,09	100 014,08	+188%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	27 556 152,65	27 774 823,62	0.79%
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 749 381,86	1 346 087,51	-23.05%
Total des dépenses de fonctionnement	29 305 534,51	29 120 911,13	-0.63%

Au chapitre 011

En 2025, les dépenses en énergie (Electricité / Chauffage Urbain) sont stables 1 297 176,90 € (1 381 160,10 € N-1).

Notre engagement envers la restauration scolaire de qualité se traduit par une dépense de 1 153 465,12 € en alimentation (1 175 357,65 € N-1).

La ligne contrat de prestations de services (611) a augmenté : 373 346,23 € (contre 246 378,46 € N-1). Elle correspond à de la télésurveillance, à la location d'essuie-mains, à des prestations de blanchisserie, à l'entretien de la signalisation tricolore, de l'élimination des déchets, de la numérisation des actes état civil...

La ligne 60628 Autres fournitures non stockées pour 159 124,20 € correspond à de la fourniture diverse notamment pour les services techniques (serrures, ampoules, câbles, vis, peinture, mastic, clés...)

L'entretien et la réparation de nos infrastructures ont été primordiaux, avec 663 302,30 € (610 615,90 € N-1) dirigés vers l'entretien des voiries et des réseaux, 348 912,62 € pour l'entretien des bâtiments communaux (153 775.50 € N-1).

La ligne 61521 à 468 101,81 € (377 582,64 € N-1) → L'entretien des terrains correspond aux débroussaillages, tontes, élagage des arbres/haies, traitement contre les chenilles, entretien des terrains de football...

Les autres dépenses :

- Maintenance → 234 245,44 €
- Classes de découverte → 169 706,00 €
- Divers correspond à des prestations animations ville (Disco roller, attractions foraines, carnaval, happy run color, Roissy en vacances, exposition parenthèses urbaines...), couverture sanitaire, assistance/mise à jour logiciel, → 248 727,65 €
- Transports de personnes extérieures (Carte imagine « R » 139 229,60 €, location de cars 24 907,97 €, billets d'avion séjour en Thaïlande 40 440 €) → 204 577,57 €
- Frais de nettoyage des locaux → 135 540,58 €
- Taxes foncières → 59 982,00 €
- Frais de télécommunications → 63 533,08 €
- Réceptions (vœux du Maire aux Roisséens et au personnel communal, fleurs pour noces/commémorations, petit déjeuner café du Maire...) → 48 355,63 €
- Assurances Multirisques → 127 763,44 €
- Assurances Auto → 70 602,67 €
- Frais d'affranchissement → 27 311,79 €
- Catalogues et imprimés → 46 344,76 € (Impression magazine municipal, enveloppes pochettes krafts, affiches, cartes professionnelles, cerfa attestations accueil, imprimés état civil...etc)

Chapitre 012 (charges de personnel) → 17 877 496,35 €. En légère baisse par rapport à N-1 (18 039 695,85 €).

- Rémunération principale des titulaires → 6 630 089,25 €
- Cotisations aux caisses de retraites → 2 564 659,30 €
- Cotisations à l'URSSAF → 2 292 255,62 €
- Rémunérations non titulaires → 2 063 123,07 €
- Autres indemnités titulaires → 1 813 265,62 €
- Autres indemnités non titulaires → 474 066,57 €
- Rémunération principale assistantes maternelles → 577 212,38 €
- Autres indemnités assistantes maternelles → 273 171,38 €
- SFT, indemnité de résidence des titulaires → 261 197,83 €
- SFT, indemnité de résidence des non titulaires → 104 442,94 €
- Allocations chômage versées directement → 177 896,03 €
- Cotisations CNFPT et COGFPT → 178 280,31 €

Chapitre 014 (Atténuations de Produits) → 4ème année de Contribution au FPIC 103 182,00 €.

Chapitre 65 (charges de gestion courante) → Subvention au CCAS de 1 080 187 € et Maintien des subventions de fonctionnement aux associations pour 271 534,00 €.

Chapitre 67 (charges spécifiques) → Titres annulés (sur exercices antérieurs)
Remboursements divers : 100 014,08 €.

Chapitre 042 (Opération d'ordre de transfert entre sections) → Dotation aux amortissements 981 274,26 €, Écritures de cessions 364 097,25 €, Provisions pour créances douteuses 716 €.

III. Les recettes de fonctionnement :

Chapitre	2024	2025	Évolution
013 - Atténuations de charges	101 411,65	38 327,55	-62.20%
70 - Produits des services et du domaine	2 623 942,92	2 720 624,59	3.68%
73 - Impôts et taxes	1 708 669,70	2 003 720,15	17.27%
731 – Fiscalité Locale	16 809 386,25	17 126 911,93	1.89%
74 - Dotations et participations	7 855 206,91	7 774 920,72	-1.02%
75 - Autres produits de gestion courante	540 623,61	553 797,34	2.44%
Total des recettes de gestion courante	29 639 241,04	30 218 302,28	1.95%
76 - Produits financiers	20 003,65	16 245,22	-18.79%
77 - Produits spécifiques	878 941,56	316 470,73	-63.99%
Total des recettes réelles de fonctionnement	30 557 400,25	30 551 018,23	-0.02%
042 - Opérations d'ordre entre sections	29 192,03	96 462,37	230.44%
Total des recettes de fonctionnement	30 586 592,28	30 647 480,60	0.20%

Chapitre 013 (Atténuations de charges) → Remboursement CPAM, Remboursement Ircantec, Congés paternité, Trop perçu sur salaire : 38 327,55 €.

Chapitre 70 (Produits des services, du domaine) → 2 720 624,59 € (2 623 942,92 € N-1) (augmentation de la fréquentation périscolaire)

Chapitre 73 (Impôts et taxes) → 2 003 720,15 € (1 708 669,70 € N-1) : FSRIF 1 170 243,00 € (1 117 208 € N-1), FPIC 421 101,00 € (0 € N-1), Dotation de solidarité communautaire 130 299,47 € (309 385 € N-1), Attribution de compensation 282 076,68 € (282 076,68 € N-1).

Chapitre 731 Fiscalité locale → 17 126 911,93 € (16 809 386,25 € N-1) : Impôts directs locaux 15 759 185 € (15 571 874 € N-1) Taxe sur les pylônes 216 601 € (205 830 € N-1), Accise sur l'électricité 330 801,87 € (342.270,36 € N-1), Taxe Additionnelle aux droits de mutations et à la publicité foncière 761 209 € (618 262 € N-1)

Chapitre 74 (Dotations et participations) : → 7 774 920,72€ (7 855 206,91 € N-1).

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante → 553 797,34 € (Loyers 280 607,93 €, Charges 66 445,24 €, locations de salles 40 675 €, Remboursement de sinistres 44 386,25 €, Remboursement indemnités journalières 80 147,63 €...)

Chapitre 76 (Produits financiers) → Remboursement Intérêts de la dette par la CA PVM mise à disposition Équipements Culturels (Bibliothèque/Conservatoire/Music-Hall Source) : 12 322 €, Part indexation suite dissolution Symvep 3 910,91 €.

Chapitre 77 (Produits spécifiques) → 316 470,73 € (878 941,56 € N-1) : ventes diverses 300 961 € (dont Pavillon à La Pierrerie 210 000 €), Mandats annulés sur exercices antérieurs 15 509 €...)

Chapitre 042 (Opération d'ordre de transfert entre sections) → Amortissements subventions d'investissement transférable 33 230,12 €, Écritures de cessions 63 136.25 €, Reprise sur provisions pour créances douteuses 96 €.

IV. Les dépenses d'Investissement :

Chapitre	2024	2025	Évolution
20 - Immobilisations incorporelles	86 978,50	22 057,68	-74.64%
21 - Immobilisations corporelles	2 961 373,89	2 589 937,92	-12.54%
23 - Immobilisations en cours	443 720,86	16 136,22	-96.36%
Opérations d'équipement	170 053,69	1 886 034,11	1009.08%
Total des réalisations d'équipement	3 662 126,94	4 514 165,93	23.27%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	48 612,36	0,00	-100.00%
13 Subventions d'investissement	250 000,00	5 466,86	-97.81%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 850 127,60	1 957 937,12	5.83%
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00	10 750,00	----%
27- Autres immobilisations financières	0,00	1 546,68	----%
Total des dépenses financières	2 148 739,96	1 975 700,66	-8.05%
040 - Opérations d'ordre entre sections	29 192,03	96 462,37	230.44%
041 - Opérations patrimoniales	13 894,68	207 685,41	1394.71%
Total des dépenses d'ordre	43 086,71	304 147,78	605.90%
Total des dépenses d'Investissement	5 853 953,61	6 794 014,37	16.06%

Chapitre 20 (Immobilisations Incorporelles)

- Frais réalisation documents urbanisme → 1 139,48 €
- Frais d'études → 52 293,60 €
- Frais d'insertion → 2 289,88 €
- Concessions, droits similaires → 2 910,72 €

Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) → Bâtiments scolaires : 270 081,83 € (dont remplacement des menuiseries extérieurs maternelles Jules Verne et Pommier Picard (209 916 €); bâtiments publics : 240 995,05 € (dont travaux loges Grande halle (33 390.84 €, toiture réfectoire Jules verne 93 590,10 €, travaux wc Pierrerie Élémentaire 97 990,46 €) Autres agencements et aménagements de terrains : 180 838 € (dont création forêts urbaine 72 184,88 €), jeux extérieurs et remplacements de sols souples 107 886,48 € ; 3 véhicules 120 876,98 € (dont 1 véhicule benne 32 936.88 €), Réseaux de voirie : 774 775,89 € (dont Travaux quartier espérance 410 756,54 €, Aménagement trottoirs et caniveaux avenue du Général Leclerc 364 019,35 €), Rénovation de l'éclairage divers sites 426 602.32 € ; Matériel informatique : 128 636.83 € (dont 46 268.88 € pour le scolaire) ; Mobilier : 73 059,20 € (dont 20 916.92 € pour le scolaire) ; Autres matériels divers : 101 792,29 € (dont relais radio château d'eau, Gilets par balles, matériels de musculation pour la PM (9 337 €), aspirateurs, lave-linge, fontaines à eau, four, réfrigérateur, congélateur, friteuse, autolaveuse, monobrosse, chariot, lave-vaisselle pour les cantines scolaires et intendance (17 448,44 €), 4 projecteurs pour la grande halle (12 674.23 €)...

Chapitre 23 (Immobilisations en cours) → Avance 5% marché Aménagement trottoirs et caniveaux avenue du Général Leclerc : 16 136.22 € ; Travaux construction salle de boxe et tennis de table : 1 849 458.11 €.

Chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilées) → Remboursement capital de la dette : 1 957 937,12 €.

Chapitre 040 (Opération d'ordre de transfert entre sections) → Amortissements subventions d'investissement transférable 33 230,12 €, Écritures de cessions 63 136.25 €, Reprise sur provisions pour créances douteuses 96 €.

Chapitre 041 (Opérations patrimoniales) → Intégration des frais d'études avec suivis de travaux : 191 319,36 €.

V. Les recettes d'Investissement :

Chapitre	2024	2025	Évolution
13 - Subventions d'investissement	464 433,11	557 801,78	20.10%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	1 405 465,86	0.39%
Total des réalisations d'équipement	1 864 433,11	1 963 267,64	5.30%
10 - Dotations et fonds divers (hors 1068)	540 938,15	700 312,62	29.46%
10 - Dotations et fonds divers (1068)	0,00	1 277 267,50	----%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165)	551,99	563,00	1.99%
27 - Autres immobilisations financières	206 263,98	181 709,97	-11.90%
Total des recettes financières	747 754,12	2 159 853,09	188.84%
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 749 381,86	1 346 087,51	-23.05%
041 - Opérations patrimoniales	13 894,68	207 685,41	1394.71%
Total des recettes d'ordre	1 763 276,54	1 553 772,92	-11.88%
Total des recettes d'Investissement	4 375 463,77	5 676 893.65	29.74%

Chapitre 13 (Subventions d'investissement) → 557 801,78€ notamment des subventions liées à la construction de la salle de boxe et tennis de table 135 000 €, Subvention pour la rénovation de l'éclairage public (phase 1 et 2) 90 329.14 €, Subvention pour les travaux de recalibrage de l'avenue du Général Leclerc 67 200 €, Soutien financier de l'état à l'industrie cinématographique 21 036.45 €, Produits des amendes 168 668 €).

Chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilées) → Emprunt : 1 400 000 € (inférieur au remboursement en capital)

Chapitre 10 (Dotations, fonds divers et réserves) → FCTVA : 556 129,24 €, Taxe d'Aménagement : 144 183,38€, Excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068) 1 277 267.50 €.

Chapitre 27 (Autres immobilisations financières) → Remboursement Capital de la dette par la CA PVM mise à disposition Equipements Culturels (Bibliothèque/Conservatoire/Music-Hall Source) : 134 266,00 €, Reversement suite dissolution Symvep 47 443.97 €.

Chapitre 040 (Opérations d'ordre de transfert entre section) → Dotation aux amortissements 981 274.26 €, Écritures de cessions 364 097.25 €, Provisions pour créances douteuses 716 €.

Chapitre 041 (Opérations patrimoniales) → Intégration des frais d'études avec suivis de travaux : 191 319,36 €.

VI. Les soldes de gestion :

	2024	2025
Epargne de gestion	2 433 007 €	2 893 060 €
Intérêts de la dette	316 236 €	298 555 €
Epargne brute ou CAF	2 151 907 €	2 624 592 €
Remboursement Capital de la dette	1 848 162 €	1 957 937 €
Epargne nette	303 745 €	666 655 €

Epargne de gestion : Différence entre recettes réelles de fonctionnement, hors recettes exceptionnelles, et dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette. **(RRF Compte 70 à 75 – DRF Compte 60 à 65)**

Epargne brute : Epargne de gestion diminuée des intérêts de la dette. Elle représente le socle de la richesse financière. **(RRF Compte 70 à 76 – DRF Compte 60 à 66)**

Epargne nette : Epargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour le financement des équipements.

VII. Les engagements pluriannuels :

Bilan synthétique des AP/CP

AP/CP N°	Opération	AP voté	CP ouverts 2025	CP mandatés 2025	CP mandatés cumulés au 31/12/25	État
2022001	Création salle de Boxe et Tennis de Table	4 500 000 €	2 021 026.89 €	1 886 034.11 €	2 102 998.82 €	En cours

AP/CP N°	Opération	AP voté	CP ouverts 2025	CP mandatés 2025	CP mandatés cumulés au 31/12/25	État
2023001	Création École Quartier Sud	1 684 500 €	0.00 €	0.00 €	44 352.04 €	En cours

AP voté : Montant initial de l'autorisation de programme votée par le Conseil municipal.

CP ouverts : Crédits de paiement disponibles pour l'exercice.

CP mandatés : Crédits mandatés sur l'exercice.

CP mandatés cumulés : Crédits mandatés depuis l'ouverture de l'Opération.

État : "En cours" si l'opération n'est pas terminée, "Clôturée" si le projet est achevé et entièrement mandaté.

VIII. La dette :

Encours et annuités de la dette

	2024	2025
Capital restant dû au 31/12	14 378 670.57	13 820 733 ,45
Annuités	2 164 397.13	2 256 491,83
<i>Dont capital</i>	1 848 161.59	1 957 937.12
<i>Dont intérêts</i>	316 235.54	298 554,71

→ La Ville s'est désendettée de 557 937.12 € entre fin 2024 et fin 2025.

Capacité de désendettement (ou taux d'endettement)

Ce ratio permet d'estimer en combien d'années d'exercices budgétaires la collectivité peut rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre l'intégralité de son épargne brute chaque année.

Mode de calcul : Encours de la dette au 31 décembre / épargne brute

Au 31/12/25 : 13 820 733 € / 2 624 592 € = **5,3 ans**

Repères : < 8 ans = Bonne gestion

8 à 12 ans = Zone critique

> 12 ans = Zone dangereuse

IX. Les ratios financiers :

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1173,96
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1291,31
3	Dépenses d'équipement brut / population	190,80
4	Encours de dette / population (2)(3)	584,16
5	DGF / population	228,77
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	64,37
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97,32
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	9,09
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	2,68
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	45,24
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	497,83